

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LE GRANIT
MUNICIPALITÉ DE STORNOWAY**

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Stornoway, tenue au lieu ordinaire des séances, au 507, Route 108 Ouest, le **14 décembre 2015** à 19 h 30, à laquelle sont présents :

Siège #3 - Micheline Charrier
Siège #4 - Réal Cameron
Siège #5 - Réjean Boulanger
Siège #6 - Émilien Carrier

Est/sont absents(es) les conseillers(ères) :

Siège #1 - Réal Bernard
Siège #2 - Mario Bergeron

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Mario Lachance. Madame Simone Grenier, directrice générale et secrétaire-trésorière est présente et agit à titre de secrétaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

**CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET
OUVERTURE DE SÉANCE**

Avis public de cette séance a été donné le 4 décembre 2015 et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil.

Après la vérification, du quorum et de la publication de l'avis de convocation de la séance extraordinaire, la maire déclare la séance ouverte.

2015-12-353

2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1 - OUVERTURE DE LA SESSION
- 2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016
- 4 - ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2016
- 5 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

Il est : Proposé par Monsieur Émilien Carrier
Adopté par Monsieur Réjean Boulanger

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

3 - PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2016

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ANNÉE 2016

REVENUS

Taxes

- Taxes foncières générales 546 291\$
- Eau 400\$

- Égout 11 485\$
- Traitement des boues septiques 14 735\$
- Matières résiduelles 53 582\$

Sous-total 6 492\$

Paiements tenant lieu de taxes

- École primaire 1 748\$
- Terres publiques 66 724\$

Sous-total 68 472\$

Transfert conditionnel

- Réseau routier 50 785\$
- Redevances matières résiduelles 5 600\$

Sous-total 56 385\$

Autres revenus de sources locales

- Entente déphosphatation 1 000\$
- Bacs 300\$
- Licences et permis 850\$
- Droits de mutation immobilière 5 000\$
- Intérêts 6 000\$
- Location de salles 1 500\$
- Photocopies et télécopies 300\$
- Autres 300\$
- Location pompe incendie 500\$
- Regroupement Éolienne 16 771\$

Sous-total 32 521\$

TOTAL DES REVENUS 783 871\$

DÉPENSES

Administration générale

- Conseil municipal 37 262\$
- Gestion financière et administrative 164 100\$
- Greffe 5 100\$
- Évaluation 13 352\$
- Services professionnels 28 672\$

Sous-total 248 486\$

Sécurité publique

- Police 47 731\$
- Protection contre les incendies 44 015\$
- Transport scolaire 500\$
- Croix-Rouge 150\$
- Gardiennage et sécurité 300\$

Sous-total 92 696\$

Transport

- Voirie municipale 99 800\$
- Enlèvement de la neige 68 980\$

- Éclairage des rues 5 400\$
- Circulation 500\$
- Transport en commun 1 293\$

Sous-total 175 973\$

Hygiène du milieu

- Approvisionnement et traitement de l'eau potable 3 558\$
- Traitement des eaux usées 26 393\$
- Entretien du réseau d'égout 1 185\$
- Enlèvement et enfouissement des ordures 43 038\$
- Matières recyclables 19 652\$
- Protection de l'environnement 7 688\$

Sous-total 101 514\$

Aménagement, urbanisme et développement

- Urbanisme et zonage 14 006\$
- Promotion développement économique 21 832\$
- Village-Relais 10 710\$
- Centre collégial 118\$

Sous-total 46 666\$

Loisirs et culture

- Autres activités récréatives 45 001\$
- Centre communautaire 64 458\$
- Bibliothèque 3 171\$
- Autres 3 277\$

Sous-total 115 908\$

Frais d'administration

- Frais de caisse 1 250\$

Sous-total 1 250\$

Fonds de roulement

- Remboursement tracteur (5 ans) 644\$
- Remboursement réparations regards puisards(10 ans) 734\$

Sous-total 1 378\$

GRAND TOTAL DÉPENSES 783 871\$

Évaluation imposable 57 504 300\$

Taux de la taxe foncière générale 0,95\$

2015-12-354 4 - ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2016

ATTENDU QUE la présentation et le dépôt du budget équilibré pour l'exercice financier 2016 ont été faits, ce document étant annexé et faisant partie intégrante de ce procès-verbal;

ATTENDU QU'avis public de cette adoption a été donné conformément à l'article 956 du code municipal, le 4 décembre 2015;

Il est : Proposé par Monsieur Réjean Boulanger
Adopté par Monsieur Émilien Carrier

QUE le conseil de la Municipalité de Stornoway adopte le budget de l'exercice financier de 2016 prévoyant;

- Des revenus de 783 870\$
- Des dépenses de 782 492\$
- Les affectations financières suivantes:
 - 1 378 \$ au remboursement du Fonds de roulement

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2015-12-355 6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SESSION

Il est proposé par Monsieur Émilien Carrier que cette séance extraordinaire d'adoption du budget 2016 soit levée à 19 h 35.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Marion Lachance,
Maire

Simone Grenier,
Directrice générale
et secrétaire administrative

Je, Mario Lachance, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.